

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2010

OBJET
de la Délibération

**LOGEMENT –
ATTRIBUTION DE
SUBVENTIONS**

Date de convocation du Conseil Municipal

24 juin 2010

Date d'affichage : 24 juin 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Melle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme LE PAVEC, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. BAUCHER, Mme OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes PIERRE, LE STRAT, ROUILLARD, MM. DERRIEN, MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme GREZE à Mme LE DOARE

Mmes DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO

Mme GUEGAN à M. PERESSE

Absent

M. JARNO

LOGEMENT – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Rapport de Marie-Madeleine DORE-LUCAS

La Confédération Nationale du Logement (CNL) intervient sur les dossiers du logement, HLM et privé, et de la consommation. Présente dans diverses institutions, elle assure le règlement et le suivi de litiges, le suivi d'états des lieux, participe aux réunions sur les réhabilitations, à la concertation. Elle intervient notamment auprès des particuliers pour échanger et les informer sur les droits et devoirs des locataires. Depuis 2005, elle tient des permanences sur la Ville de Pontivy, à la résidence du Vélodrome.

La Confédération Syndicale des Familles (CSF) intervient dans le domaine de la consommation et du logement. Elle assure des missions de défense des consommateurs, suit les dossiers de locataires, notamment au moment de travaux de réhabilitation ou d'amélioration de l'habitat. Elle tient des permanences sur la Ville de Pontivy.

Nous vous proposons :

- D'attribuer une subvention de 250 euros à la Confédération Nationale du Logement, au titre de l'année 2010,
- D'attribuer une subvention de 250 euros à la Confédération Syndicale des Familles, au titre de l'année 2010.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 1er juillet 2010

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**